

# AVIS D'APPEL A LA CONCURRENCE

## 1.- IDENTIFICATION :

SIEAR – Syndicat Intercommunal d'Aménagement et d'Entretien de la Rosselle

Monsieur le Président

CAFPP

110, rue des Moulins – CS 70341

57608 FORBACH Cedex

☎ : 06.62.98.87.50 - Courriel : m.dutertre@agglo-forbach.fr

Numéro national d'identification : 24570126300015

## 2.- PROCEDURE DE PASSATION :

- ◆ Procédure adaptée en application de :
  - l'article L2123-1 de l'ordonnance n° 2018-1074 du 26 novembre 2018 portant partie législative du Code de la Commande Publique ;
  - l'article R2123-1 du décret n° 2018-1075 du 3 décembre 2018 portant partie réglementaire du Code de la Commande Publique.

## 3.- TYPE DE MARCHE : Service

## 4.- OBJET DU MARCHE :

**ETUDE FAUNE – FLORE – HABITAT  
DANS LE CADRE DU NOUVEAU PROGRAMME  
DE RENATURATION DE LA ROSSELLE**

## 5.- LIEU D'EXECUTION DES PRESTATIONS : Ensemble du linéaire de la Rosselle de Saint-Avold au Pont Frontière de Petite-Rosselle

## 6.- MODALITES D'OBTENTION DU DOSSIER :

Le dossier de consultation est téléchargeable sur le "profil d'acheteur", à savoir <http://www.marches-securises.fr>. L'accès aux documents de la consultation est gratuit, complet, direct et sans restriction.

Le délai pendant lequel les candidats restent engagés à partir de la date limite fixée pour le dépôt de l'offre est de 120 jours.

## 7. – JUSTIFICATIFS A PRODUIRE QUANT AUX QUALITES ET CAPACITES DU CANDIDAT (voir règlement de la consultation).

## 8. - CONDITIONS DE REMISE DES OFFRES :

**Le candidat doit obligatoirement transmettre son offre par voie dématérialisée sur le profil acheteur du pouvoir adjudicateur :**

**<https://www.marches-securises.fr>**

## 9.- CRITERES DE JUGEMENT DES OFFRES :

OFFRE ECONOMIQUEMENT LA PLUS AVANTAGEUSE appréciée en fonction des critères suivants :

- Valeur technique : 0,60
- Prix des prestations : 0,40

## 10.- DELAIS D'EXECUTION – DEMARRAGE DES PRESTATIONS :

Les délais d'exécution sont à renseigner dans l'acte d'engagement. Ils ont pour point de départ la date fixée par l'ordre de service notifiant le démarrage de l'étude.

## 11.- NEGOCIATIONS :

Le Pouvoir Adjudicateur se réserve la possibilité d'engager des négociations avec les candidats ayant remis les meilleures offres (trois candidats au minimum à condition que le nombre d'offres recevables et conformes soit suffisant).

## 12.- PRECISIONS CONCERNANT L'INSTANCE ET INTRODUCTION DES RECOURS :

Tribunal Administratif - 31, avenue de la Paix - B. P. 51038 - 67070 – STRASBOURG  
Tél. : 03.88.21.23.23 - Fax : 03.88.36.44.66 - Courriel : greffe.ta-strasbourg@juradm.fr

## 13.- RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES :

### D'ordre technique :

Maître d'ouvrage : SIEAR

Monsieur Jean-Marc TELATIN - ☎ : 06.99.73.79.43 - Courriel : jm.telatin@siear.fr

Madame Marie DUTERTRE - ☎ : 06.62.98.87.50 - Courriel : m.dutertre@siear.fr

D'ordre administratif : Madame Marie-Rose DRUI – Tél. : 03.87.85.58.51

## 14.- DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES :

**26 juin 2023 à 11h00**  
délai de rigueur.

14.- DATE DE PUBLICATION, DE MISE EN LIGNE SUR LE **SITE INTERNET DU SIEAR** ET SUR LE PROFIL D'ACHETEUR DU PRESENT AVIS :

**07 juin 2023**